



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le 18/12/25

Berger Levrault

ID : 065-216502260-20251215-D2025055-DE

Séance du 15 décembre à 18h

2025/055

Présents : Gisèle VINCENT, Philippe SOULÉ-PÉRÉ, Régine TOSON, Michel DUHAMEL, Juliette SALANNE, Bernard JOUCLA, Stéphanie MARQUEZ, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Hélène FRANCÈS, Dominique GAYE, Laetitia CAZABAN, Serge ALMENDRO, Diane DE LUYCKER, Bernard LHSSEIN, Sandrine TREBUCQ, Caroline ÉCORMON, Yves CASTÉRA.

Absents : Bruno CAZÈRES, Jean-Christophe MADELAINE (procuration à Sébastien ABADIE), Ingrid SAEZ BOUTARFA, Simon TESSIER, Denis FÉGNÉ (procuration à Gisèle VINCENT).

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCÈS

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 10 décembre 2025

**TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE PIERRE COMET
AVENANT EN MOINS-VALUE**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que la commune d'Ibos a réalisé courant 2025 des travaux de rénovation énergétique de la salle Pierre Comet.

Il convient de formaliser un avenant en moins-value pour finaliser le marché.

L'avenant concerne un matériel qui n'a finalement pas été nécessaire d'installer par l'entreprise CLIMATEC. Il s'agit d'un lavabo autoportant collectif.

Le montant de l'avenant en moins-value s'élève à – 1 302,02 € HT.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer l'avenant en moins-value proposé par l'entreprise CLIMATEC d'un montant de 1 302,02 € HT.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire.

La secrétaire de séance

Hélène FRANCES

Le Maire,

Gisèle VINCENT